

Vignemont

# Le P'tit Journal

Bulletin Municipal - N° 101 - Février 2026

## L'édito du Maire

Chers Vignemontoises et Vignemontois,

C'est avec beaucoup de bonheur et de fierté que je vous laisse découvrir dans ce journal communal l'aboutissement du travail d'une mandature.

La rénovation de la salle polyvalente et la construction d'une nouvelle mairie n'auraient jamais pu voir le jour sans une gestion rigoureuse des fonds communaux. Accompagnée d'une politique de chasse aux dépenses inutiles, elle a permis de faire des économies conséquentes consacrées à des investissements concrets au service de chacun d'entre vous, sans augmenter vos impôts.

Mais il a fallu aussi passer du temps en amont pour convaincre nos partenaires : l'Etat, le Conseil départemental et la Région, que ces projets étaient sérieux, tenaient la route, pour qu'ils nous attribuent des subventions à la hauteur de ces réalisations. Remplir un dossier ne suffit pas. Merci à M le sous-préfet, Mme la conseillère départementale et Mme la conseillère régionale d'avoir fait preuve de patience, d'écoute face à un maire très obstiné qui n'a pas voulu lâcher tant qu'elle n'obtenait pas gain de cause pour sa commune. Merci pour leur confiance.

Merci à la communauté de communes concernant la voie verte pour laquelle j'ai également fait preuve de beaucoup d'insistance. Un élu ressemble parfois à un enfant qui veut obtenir quelque chose. Il reviendra à la charge jusqu'à ce que ses parents finissent par lui accorder !

A vous désormais de profiter de ces belles réalisations....

Avec tout mon respect,

*Laurence Cairano Tellier*

## Le Sommaire

- L'édito du Maire
- Informations diverses
- Salle Municipale
- Mairie
- Voie verte
- Ecole/Associations
- Annuaire professionnel
- Vie pratique



### En Bref

#### Illuminations

Deux nouvelles illuminations sont venues s'ajouter aux décorations de Noël de la commune cette année. Elles étaient installées rue du Vieux-Château.



#### Fascines

Comme chaque année, les fascines ont été taillées et complétées. Grâce à cet entretien, elles serviront une nouvelle fois de protection contre les coulées de boue.



#### Courses cyclistes

La Picarde et le championnat de l'Oise traverseront notre commune le 26 avril et le 10 mai prochain.

### Elections municipales

A partir des prochaines élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2026, la loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants.

Afin de garantir le respect de la parité, le scrutin majoritaire plurinominal que nous connaissions jusqu'à présent devient un scrutin de liste proportionnel. Le panachage n'est plus autorisé.

**Pour ces prochaines élections, le bureau de vote se tiendra à la mairie de Vignemont.**

### Sécurité : la réalité de notre village en quelques chiffres

Chaque année, la gendarmerie fait parvenir à la mairie un certain nombre de statistiques liées à leurs différentes interventions sur notre commune. En voici quelques unes :

- Infractions liées à la sécurité routière : 14 en 2023, 3 en 2024, 5 en 2025.
- Interventions de la gendarmerie sur notre commune : 12 en 2023, 11 en 2024, 5 en 2025.
- Atteintes aux biens : 6 en 2023, 3 en 2024, 5 en 2025.

Sur les trois dernières années, les effectifs des différents types d'infractions recensées sont restés stables et relativement bas. L'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit, mis en place par notre commune après consultation de la gendarmerie, n'a pas modifié ces tendances.

#### Quelques conseils de la gendarmerie à retenir :

- Attention au démarchage. Il peut s'agir d'un repérage en vue d'un cambriolage. Ayez le réflexe de demander une carte professionnelle. Un "vrai" démarcheur doit pouvoir justifier de sa profession et de son identité.
- Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété. Ils n'ont pas le droit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile (art. 9 du code civil ; art. 226-1 du code pénal). En cas de non-respect de la loi, ces faits sont punissables d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende pour atteinte à l'intimité de la vie d'autrui en captant, enregistrant ou transmettant par quelque moyen que ce soit la localisation en temps réel ou en différé d'une personne sans le consentement de celle-ci.



La mémoire collective est un patrimoine culturel immatériel. Ce legs des anciens de notre village constitue un bien précieux. Une page de cette histoire vient de se tourner, ou presque, avec le décès au mois de décembre d'Yves Bouchoir, figure locale.

Né en 1933 dans la ferme située en face de la mairie, Yves a passé toute sa vie à Vignemont et s'est occupé de la ferme familiale seul. Mais c'était un lieu de vie où la porte était toujours ouverte. Les enfants allaient chercher le lait.

Chaque soir, la pièce était remplie de discussions animées avec les amis, les gens de passage, sans oublier le chien qui dormait dans le tiroir de la cuisinière. Yves a su faire vivre le village, en participant à la compagnie de tir à l'arc, aux bouquets provinciaux, en s'occupant de la société de chasse et surtout en n'hésitant pas à donner un coup de main sans attendre de contrepartie. Le mot vacances était pour lui inconnu.

Conseiller municipal sur plusieurs mandats, il connaissait le village comme sa poche. Il avait son caractère et gare aux élus qui lui contaient fleurette pour réinventer l'histoire du village. Très attaché au patrimoine, il conservait comme un trésor cette ferme, maison de pays avec des murs en torchis qu'il restaurait et qu'il n'hésitait pas à ouvrir au public, comme lors des journées du patrimoine en 2018.

Yves avait une famille dans le village. Mais ce sont ses amis et des personnes auxquelles il avait rendu service qui l'ont entouré au moment de la retraite et du grand âge. Grâce à eux, la maison a continué à être remplie de rires et de discussions. Pas un déjeuner pris seul le midi, pas un anniversaire oublié, en prenant soin d'assurer le plus difficile, le quotidien.

A l'heure de l'accompagner pour son dernier voyage, l'église était remplie. Des personnes étaient venues de loin pour lui rendre hommage. Ces anonymes bienveillants ont veillé à ce qu'il soit enterré dans la dignité et bénéficie d'une sépulture. C'est un bel exemple de solidarité discrète.

La page est tournée mais le livre n'est pas clos. A chacun de le poursuivre.



### De citrouille en carrosse

Le 31 janvier 2026, la salle polyvalente a enfin dévoilé ses nouveaux charmes, aboutissement de 3 ans de travail.



#### Pourquoi avons-nous rénové la salle polyvalente ?

Lors de notre mandat, la commission de sécurité nous a demandé d'isoler le local de réserve avec des parois et une porte coupe-feu, de vider le stockage (vaisselle stockée dans les anciens toilettes le long des murs).

Nous avons également constaté des dépenses énergétiques importantes au niveau de notre salle des fêtes, dépenses qui n'étaient pas couvertes par les locations. Dès 2023, un audit énergétique est venu pointer du doigt la consommation de fuel excessive, la faible isolation générale de la salle, les néons qui grillaient quasiment chaque semaine. Il a également proposé un certain nombre de solutions.

Le sol, difficile à entretenir, n'était jamais très propre, et de plus, était peu adapté pour l'entraînement de nos pongistes (cales nécessaires pour mettre d'aplomb les tables).

Enfin, la réception d'un courrier de la commission accessibilité (aménagement pour les personnes à mobilité réduite) nous a rappelé les engagements pris par la précédente municipalité dans un agenda d'accessibilité validé par un arrêté préfectoral en 2016 pour les travaux sur les bâtiments communaux ( en 2016 montant estimé des travaux de 1 942 000 euros) non respectés, avec un risque d'amende pour la commune de 5 000 euros.

#### Le temps du financement

Après défense de ce dossier par Mme le Maire auprès de nos partenaires ( M le sous-préfet, le Conseil Départemental et la Région ), des subventions nous sont attribuées : 15 000 euros par la Région, 84 170 euros par le Conseil Départemental et 108 231,66 par le fonds vert (Etat). Le reste des travaux sur un budget de 320 000 euros fut financé par la commune et donc vos impôts.

Comme vous, pour vos travaux, nous avons dû déposer une déclaration préalable et demander l'avis du SDIS (pompiers) et de la commission accessibilité. Un appel d'offres a permis de définir les entreprises retenues.



### Le temps des travaux

2025 marqua le début des travaux. Visatech architecture fut notre assistant maître d'oeuvre sur ce projet. La difficulté pour cette rénovation a résidé dans l'articulation entre les différentes entreprises.

Les façades ont fait l'objet d'un travail particulier avec une isolation thermique par l'extérieur comprenant une ossature acier, une laine minérale avec pose de cloisons et une finition par un enduit. Les fenêtres ont bénéficié d'un encadrement en aluminium.

Le chauffage : la cuve a été enlevée, le plafond de la salle a été déposé, une ventilation a été installée pour une centrale thermique d'air (Cta) double flux puis une pompe à chaleur. Une nouvelle isolation a été installée dans le plafond.

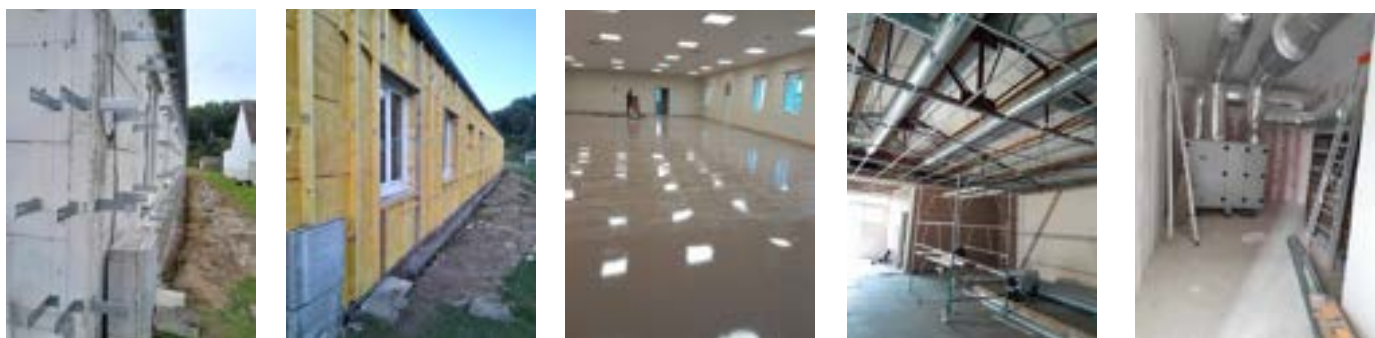
L'électricité : un raccordement a été fait pour la pompe à chaleur. Les tubes en néon ont disparu au profit d'un éclairage LED. La distribution de l'énergie a été revue dans l'ensemble du bâtiment. Les toilettes sont équipées d'une alarme incendie et le chauffe-eau fonctionne désormais à la demande.

Le sol : une étude a été nécessaire pour vérifier qu'il ne contenait pas d'amiante. Puis il a été poncé et a fait l'objet de 3 couches de revêtement.

Les sanitaires ont été modifiées. Le futur sanitaire PMR a été raccordé à l'assainissement collectif. Une cloison ainsi qu'une nouvelle porte ont été posées, la plomberie a été changée. Le local a été carrelé et équipé conformément aux normes.

La réserve : une paroi coupe-feu (qu'il est interdit de percer) a été mise en place ainsi qu'une nouvelle porte coupe-feu.

La municipalité a choisi d'installer en plus deux sorties aux issues de secours pour les personnes à mobilité réduite, de revoir le sol dans la réserve générale, de repeindre la salle, de poser des surplinthés et d'équiper chaises et tables d'embouts pour protéger le sol. Par ailleurs, une connexion internet sera disponible pour les utilisateurs de la salle.



Une réunion par semaine a permis de suivre ce chantier et de transformer la citrouille en carrosse !

La commission de sécurité et la commission d'accessibilité ont donné un avis favorable à la réouverture de la salle. Mais en raison de problèmes de sécurité survenus dans un pays voisin, les procédures locatives devront être revues avec un renforcement des normes de sécurité pour les personnes qui souhaitent louer. Le nouveau contrat devra être validé lors du prochain conseil municipal.

### Construction de la mairie

Le samedi 31 janvier 2026 fut l'occasion pour les habitants, lors des vœux du maire, de découvrir les plans de leur nouvelle mairie.

Ce projet a débuté en 2024 et répondait à plusieurs nécessités : étroitesse des lieux pour le secrétariat de mairie et l'accueil du public, pour le rangement des archives, pour la salle de conseil notamment en cas de mariages et difficulté d'accès pour les personnes à mobilité réduite pour l'école et la mairie.

Et il fallait présenter un projet crédible adapté à la vie de notre commune, supportable par son budget, et convaincre nos partenaires de nous allouer des subventions.

En 2024, l'avant-projet définitif fut validé par le conseil municipal. 174,17 m<sup>2</sup> seront dédiés à ce bâtiment communal de plain pied qui comprendra un hall d'accueil avec un secrétariat, une salle de conseil, un bureau du maire, une salle à archives et un local technique. Nous avons voulu une réalisation adaptée à la taille notre village et qui s'intégrera dans le paysage. Une avancée au niveau de la toiture, autour de la future mairie, permettra de protéger de la chaleur ou des intempéries les usagers. Un banc béton devant la mairie sécurisera l'accès à ce service public. Un parking sera maintenu à côté avec une place PMR.

Cette construction ajoutera du cachet à notre village.

Concernant notre école, une entrée sera perçée dans le mur du préau pour permettre un accueil des personnes en situation de handicap. Un sanitaire PMR sera mis en place et une rampe aménagée pour l'accueil des enfants ou enseignants.

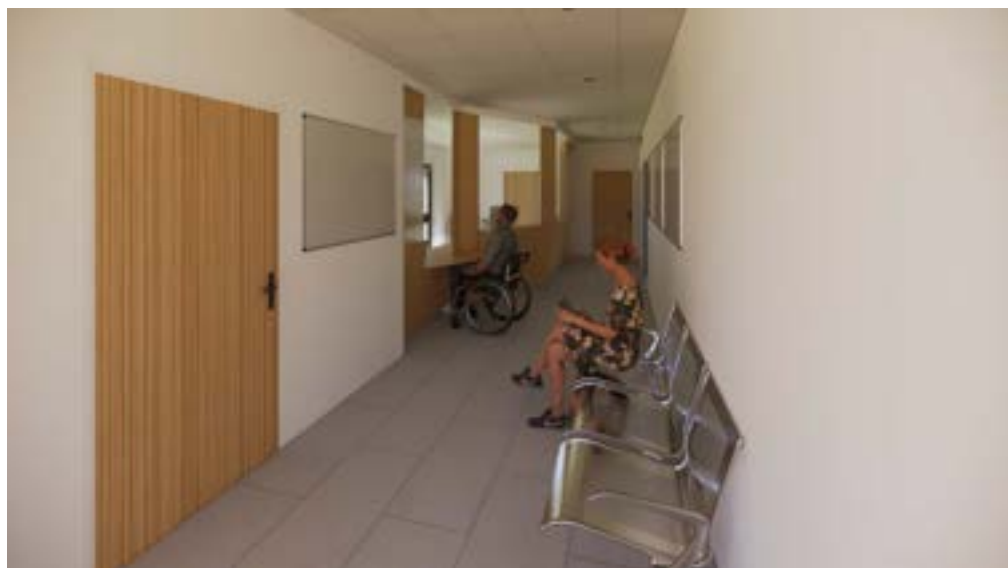
En complément, la communauté de communes, dès le mois de mars 2026, réalisera des travaux PMR sur les trottoirs au niveau de l'école.



Mme le Maire a défendu ce dossier auprès de nos partenaires. Sur un budget global de 655 576 euros HT, l'Etat nous a accordé 251 984,40 € et le département 215 310 €. Le reste à notre charge avait été anticipé en versant sur notre budget 2025 un excédent de fonctionnement de 278 711, 49 euros. Seul un emprunt de 78 000 € a été effectué, remboursable sur 2 ans soit en 2027 et 2028, moment où la commune se verra reversée la TVA des travaux de la salle des fêtes et de la mairie.

Le gros œuvre, la charpente, la couverture, le bardage bois, les menuiseries extérieures, le revêtement de sol, la peinture, le chauffage, l'électricité et la VRD (voirie et réseaux divers) ont fait l'objet d'appel d'offres et ont tous été pourvus.

L'impact de cet investissement sur le budget fonctionnement de la commune a bien sûr été pris en compte pour ne pas le pénaliser. La libération des locaux de l'actuelle mairie ainsi que la rampe PMR permettront peut-être d'organiser un accueil périscolaire et/ou de rouvrir la seconde classe.



### A vos baskets !



Deux ans après sa prolongation sur Coudun et Villers sur Coudun, la voie verte s'étendra d'ici la fin de l'année 2026 à notre commune. Cet aménagement est le fruit d'un travail de dialogue et d'obstination de la municipalité de Vignemont avec la Communauté de communes.

L'ancien territoire de la ligne de chemin de fer entre Compiègne et Roye retrouvera ainsi une seconde jeunesse. Le Conseil communautaire a validé cette extension le 16 décembre 2025 et le conseil municipal de Vignemont le 31 janvier 2026, ce qui a représenté un travail préalable de terrain pour cette dernière. Neuf parcelles communales d'une longueur de 1650 m seront ainsi confiées par un bail de 99 ans au Pays des Sources pour les transformer en piste à destination des vélos et piétons. La municipalité a demandé qu'une aire de stationnement et de covoiturage soit installée en face de l'ancienne maison du garde-barrière. Les véhicules pourront rester sur place en toute sécurité. Cette proposition a été acceptée.

Mais avant de pouvoir emprunter cette voie, un travail d'aménagement sera nécessaire cet été pour une mise en service avant la fin de l'année 2026. Terrassement, travail du sol, signalisation, clôtures, mobilier, en tenant compte de la protection des milieux naturels, feront partie de ce chantier.

Deux intersections seront sécurisées à la sortie du village. La haie, composée d'arbres fruitiers et d'arbustes, financée par la fédération de chasse de l'Oise et plantée par la société de chasse de Vignemont sera bien sûr conservée.

La structure intercommunale assurera ensuite l'entretien des voies.

Si vous le souhaitez, dès lors, vous pourrez vous rendre directement à Margny les Compiègne en empruntant cette voie douce ou flâner pour observer les aménagements paysagers déjà installés par la municipalité (haie, ormes) et ceux qui seront réalisés par la communauté de communes.



**Après presque une année de délocalisation à Ressons, notre club a retrouvé une salle rénoverée pour ses entrainements et ses compétitions.**

**La première phase du championnat est terminée. L'équipe de D1 se maintient, malheureusement celle de D4 descend. L'équipe jeunes est montée en deuxième division.**



## Savez-vous planter les ... ormes ?



Le 13 janvier 2026, les élèves de l'école de Vignemont ont contribué à assurer l'avenir des générations futures en effectuant des plantations sur une parcelle communale.

Après l'abattage de peupliers il y a un an, se posait la question du repeuplement de cette parcelle.

L'orme lisse, essence rare et protégée en Picardie, apparaissait toute adaptée pour cette zone forestière humide.

Le défi fut de se procurer ces arbres. Ils proviennent d'une récolte de graines en forêt de Compiègne, de Laigue et d'Ourscamp en 2022. Ces fruits ont été transférés au conservatoire botanique de Bailleul pour faciliter leur conservation et les préparer au semis. Le lycée horticole de Ribécourt a bénéficié d'une partie de ces semis et ce sont les élèves qui se sont occupés de les faire pousser. La commune de Vignemont a acheté 80 arbres.

Les élèves de l'école ont d'abord bénéficié d'une sensibilisation en classe par une intervenante de la communauté de communes sur l'importance des zones humides.

Puis, par un beau soleil, les 20 élèves se sont rendus à pied par la future voie verte sur ce terrain et ont planté les jeunes sujets en bénéficiant de l'accompagnement des intervenants de la communauté de communes et du SMOA (syndicat mixte Oise Aronde). Pour la plupart des enfants, c'était une première puisqu'ils n'avaient jamais planté d'arbre de leur vie. Très vite, ils se sont montrés autonomes pour l'implantation et la mise en place des protections contre nos amis les chevreuils un peu trop gourmands de jeunes pousses.

Ces ormes deviendront adultes d'ici 15 ans. Si vous voulez les apercevoir, n'hésitez pas à emprunter l'ancienne voie ferrée. En limite avec la commune de Villers sur Coudun, vous apercevrez les protections sur votre droite. Et amenez vos petits guides, les élèves de l'école, qui vous donneront toutes les explications nécessaires.





# Les Vignes d'Abel

Bonne Année, bonne saveur !



## Beaujolais nouveau et neige nouvelle.

Plus de cent personnes se sont rassemblées le 22 Novembre dernier pour célébrer joyeusement l'arrivée du Beaujolais nouveau.

Grâce à une table joliment dressée, garnie de savoureux mets faits maison et accompagnée d'une animation musicale fort dansante, l'ambiance était chaleureuse dans l'accueillante salle des fêtes d'Antheuil-Portes.

La première neige nous a fait la surprise de s'inviter et d'offrir en extérieur un beau décor blanc à cette fête réussie. (cf le blog article n° 48 du 26/11/2025)



## Vignes au repos et cuvée en préparation.

L'hiver est là, la sève est descendue, les vignes sont en dormance. Ce repos végétatif permet à la vigne de se régénérer pour mieux se préparer au débourrement du printemps. A Vignemont, les vignes méritent bien ce repos car, en 2025, grâce à un bel ensoleillement combiné à des soins attentifs, les vignes ont beaucoup donné et la récolte de raisins a été fort satisfaisante.



Cette générosité de la vigne nous a permis de retenter l'aventure de la vinification. En ce moment, les vignes se reposent mais le vin continue à « travailler ». Depuis octobre dernier, le jus des raisins vignemontois fermente tranquillement mais sûrement et dans de bonnes conditions.

Retrouvez toutes les étapes de cette aventure viticole et vinicole sur notre blog (articles n° 44 du 12/10/25, n°47 du 1/11/2025)

La présente page que notre association rédige pour insertion dans Le P'tit Journal se trouve aussi sur notre blog.



## Rejoignez-nous !

Le bureau de : « Les Vignes d'Abel ».

Association Les Vignes d'Abel - 508 rue des Vignes - 60162 Vignemont

<https://lesvignesdabel.over-blog.com/>

email : [lesvignesdabel@orange.fr](mailto:lesvignesdabel@orange.fr)

**L'Atelier**  
**Menuiserie - Ebénisterie**  
**Guillaume TABARY**

128 Rue de la Place 60162 VIGNEMONT  
 Tél / Fax : 03.44.76.50.47  
[www.lateliermenuiserie.com](http://www.lateliermenuiserie.com)  
[guillaume.tabary@orange.fr](mailto:guillaume.tabary@orange.fr)  
 Rénovation - Habitat

**DS et Cie**  
 Spécialiste restauration  
 Citroën DS

Mail : [matliste@live.fr](mailto:matliste@live.fr)  
 Tel : 06 31 78 27 02

**BOITEL**  
 Menuiserie Bois - Agencement  
 Etude & Conception - Fabrication  
 Mise en œuvre & Pose

Bureaux / Banques  
 Franchises / Commerces  
 Collectivités  
 Ecoles / Crèches / Hôtels  
 Hôpitaux-Cliniques  
 Mobiliers / Dressings

**Menuiseries Bois  
 & Agencements sur mesure**

Paris, Ile de France et Oise  
 35 salariés

118, Rue Grand Martin - 60162 Vignemont - 03 44 42 52 65  
[contact@boiteletfils.fr](mailto:contact@boiteletfils.fr) / [www.boiteletfils.fr](http://www.boiteletfils.fr)

**Mc ELEC**

**Électricité Générale**

SALENCHEON Thomas  
 502 Rue du Vieux Château  
 60162 VIGNEMONT  
 06 66 52 86 84  
[mc.elec60@gmail.com](mailto:mc.elec60@gmail.com)

**T.M.L. CF**

RÉSEAUX INFORMATIQUES  
 TÉLÉPHONE - ALARME  
 TÉLÉVISION - RÉCEPTION SATELLITES  
 SONORISATION - VIDÉO - INTERPHONE  
 MOTORISATION DE PORTAILS  
 ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Joseph MARINO

Siège Social : 120, rue des Fontaines - 60162 VIGNEMONT  
 Tél. 03 44 42 44 54 - Fax 03 44 42 43 33  
 SARL au capital de 10.000 € - RCS Compiègne B 307 407 107

Services : Alarme intrusion & incendie  
 Vidéo - Dépannage  
 Contrats de Maintenance  
 & Surveillance  
 24h/24 - 7J/7

03 44 20 50 31  
[securite.kiw@gmail.com](mailto:securite.kiw@gmail.com)

120 Rue des Fontaines  
 60162 VIGNEMONT

**B PAYSAGE**

**LB PAYSAGE  
 JARDIN SERVICES**

Création - Entretien  
 Clôture & Terrasse bois  
 Pavage - Dallage

03 44 42 62 17  
 VIGNEMONT

BENOÎT LEFEVRE  
 PAYSAGISTE

Credit d'impôt de 30% selon loi en vigueur  
 du montant des travaux d'entretien

**MUSICALEMENT VOTRE 60**  
 Sonorisation, Eclairage, Animation, Location de  
 matériel, Réparation et Installation

Bruno Pivetta  
 631 rue de Compiègne  
 60162 Vignemont  
 03 44 42 30 13  
 06 10 73 53 33

[pivetta.bruno@wanadoo.fr](mailto:pivetta.bruno@wanadoo.fr)  
[musicalementvotre60.free.fr](http://musicalementvotre60.free.fr)

Philippe CHALET, FOND  
 Artisan Couvreur  
 Solaire  
 Isolation

SARL A.C.S.I.  
 Joël SANGLIER

Port. 06 84 36 75 93  
 Tél. 03 44 42 16 34

E-mail : [ascal.couverture@orange.fr](mailto:ascal.couverture@orange.fr)

Couverture traditionnelle et solaire - Isolation extérieure

490, rue des Vignes - 60162 VIGNEMONT  
 SIRET 511 575 621 00011

**ALEX  
 BOIS ET JARDIN  
 VIGNEMONT**

06 99 24 57 75

- Ventes et achat de bois de chauffage
- Tout travaux d'espace vert

Site : 078 072 174 00002

**RS-BPM**

SONDRISATION  
 ECLAIRAGE  
 LOCATION EVÉNEMENTIEL

06.21.79.10.41  
[RSBPM60@GMAIL.COM](mailto:RSBPM60@GMAIL.COM)  
 412 RUE DES VIGNES  
 60162, VIGNEMONT (OISE)

### Mairie de Vignemont :

- 52, rue de la Mairie, 60162 Vignemont
- Téléphone : 03 44 42 52 67
- En cas d'urgence : 07 85 66 07 47
- Site : [www.vignemont.fr](http://www.vignemont.fr)
- Courriel : [mairie.vignemont@orange.fr](mailto:mairie.vignemont@orange.fr)
- Horaires d'ouverture au public : lundi, jeudi, vendredi de 11h à 12h, mercredi de 17h à 19h.
- Permanences téléphoniques : lundi et vendredi de 9h à 11h, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mercredi de 14h à 17h, jeudi de 9h à 11h et de 14h à 17h.
- Permanences des élus : les 1er et 3ème vendredis de chaque mois, entre 17h30 et 18h30.

### Ecole de Vignemont :

- Téléphone : 09 79 72 46 24

### Centre social rural du resontois :

- Rue de Compiègne, Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 42 71 14
- Site : [www.csr.ressons.info](http://www.csr.ressons.info)

### Maison du Conseil Départemental :

- 91, rue de Compiègne, Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 10 82 43
- Mail : [mfs-ressons@oise.fr](mailto:mfs-ressons@oise.fr)

**Bus :** Informations sur [www.oise-mobilite.fr](http://www.oise-mobilite.fr)

### Communauté du Pays des Sources :

- 408 rue Georges Latapie, Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 43 09 57

### SAUR :

- 75 rue du Chemin Croissant, ZA de Plaisance, Venette
- Pour votre dossier : 03 60 56 40 01
- En cas d'urgence : 03 60 56 40 09

### SICAE :

- 35 pl André Léger, 60490 Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 92 69 26
- Numéro clientèle : 03 44 926 926

### Gendarmerie :

- 220 rue de Belloy, 60490 Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 42 79 17
- En cas d'urgence : 17 ou 112
- Horaires : mardi, de 8h à 12h et de 14h à 18h, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 14h à 18h.
- la gendarmerie à cheval passera une fois par trimestre dans le village.

### Centre de Secours-Sapeurs Pompiers :

- ZI du Chevreuil, 60490 Ressons-sur-Matz
- Téléphone : 03 44 90 71 35
- En cas d'urgence : 18 ou 112

### SAMU : 15

**Numéro d'urgence sourds et malentendants : 114**

C'était le 21ème et dernier numéro du Ptit Journal de notre mandat.

Nous espérons qu'il vous a permis, au fil des trimestres, de suivre et de comprendre l'actualité de notre commune et que vous avez pris du plaisir à le lire.

Il a fêté son centième numéro en octobre dernier, souhaitons qu'il continue à exister encore longtemps, sous une forme ou sous une autre, et à contribuer ainsi à la vie de notre village, par son rôle particulier et précieux de lien entre les habitants et la municipalité !

